

Prêt à insérer général

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Santé Publique France (SPF)

Prêt à insérer chauffages d'appoint

Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

Santé Publique France (SPF)

Prêt à insérer groupes électrogènes

Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être notamment émis par les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

Santé Publique France (SPF)

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

LES OUTILS DE PREVENTION

- Les outils à destination de la presse :

Santé Publique France (SPF) met à disposition 3 articles « prêts à insérer » si vous souhaitez publier une information dans votre presse locale. Ceux-ci sont téléchargeables à l'adresse :

http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/pdf/CO-prets-a-inserer.pdf

Le site de SPF met également des spots radio, un dossier de presse sonore et un film de prévention à disposition à l'adresse :

http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp

- Les outils grand public :

Pour vous aider à la mise en place de ces actions, mes services tiennent à votre disposition des documents d'information et de prévention élaborés par Santé Publique France.

Ils peuvent aussi être commandés ou téléchargés directement sur leur site internet aux adresses suivantes :

- <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1241.pdf> pour l'affiche
- <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1243.pdf> pour le dépliant généraliste
- <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/detaildoc.asp?numfiche=1672> pour le roman photo « Amour-Gloire et Santé – L'ennemi invisible – 2015 » dont un article est consacré à la prévention des intoxications au monoxyde de carbone. Ce roman photo est plus particulièrement destiné aux populations migrantes originaires d'Afrique subsaharienne.

Ces affiches et dépliants peuvent être mis à disposition dans les bureaux des CCAS ou distribués par vos agents, techniques ou sociaux, intervenant à domicile.

- Les outils à destination des publics les plus précaires :

L'Île-de-France connaît depuis quelques années une forte augmentation des cas d'intoxication liés à l'usage de braseros ou appareils de chauffage de fortune en intérieur.

L'ARS Île-de-France a donc créé en collaboration avec l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) un outil de communication accessible à tous, y compris aux publics étrangers, pour alerter sur les risques liés à cette pratique : l'affiche « Brasero : attention danger ».

Si vous disposez d'un SCHS, celui-ci en recevra prochainement des exemplaires.

Dans le cas contraire, vous pouvez télécharger l'affiche à l'adresse suivante :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/sites/default/files/2016-12/monoxyde-carbone-affiche-brasero-attention-danger-2015.pdf>

- Les outils à destination des lieux de culte :

Des intoxications collectives survenant encore régulièrement lors de rassemblements culturels ou religieux, l'INPES a créé un outil de communication spécifique, à relayer par vos services, et téléchargeable à l'adresse :

- <http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/accidents/pdf/Co-lieux-culte.pdf> pour la fiche sur la prévention dans les lieux de culte